

LAMPAUL-PLOUARZEL

Monsieur Michel JOURDEN  
Maire

Aux futurs mariés

**Madame, Monsieur,**

Vous allez bientôt vous marier à Lampaul-Plouarzel et nous sommes très heureux de vous accueillir.

Pour une bonne réussite de la cérémonie, merci d'ores et déjà de bien prendre note des éléments suivants :

- Il est important de respecter l'horaire et d'être ponctuel. En effet, l'horaire du mariage, déterminé par les futurs époux, est celui qui apparaîtra dans l'acte d'État-Civil définitif. Il doit donc correspondre à la réalité. De plus, le maire peut être amené à officier un autre mariage après le votre.
- Un mariage est aussi une fête. Ainsi, si vous souhaitez effectuer quelques aménagements pour la cérémonie (musique, échange d'alliances, fleurs, discours ou autre), n'hésitez pas à nous le préciser avant.
- Si vous avez déjà des enfants en commun, n'oubliez pas de nous transmettre votre livret de famille. Nous y effectuerons l'avis de mention de mariage.
- Enfin, les attestations de mariage nécessaires notamment pour les remettre aux divers organismes ou pour justifier l'absence de certains invités, vous seront remises le jour du mariage.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, **Madame, Monsieur**, tous mes vœux de bonheurs.

Le Maire  
Michel JOURDEN

